



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

E.123

**RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET RNIS
EXPLOITATION, NUMÉROTAGE,
ACHEMINEMENT ET SERVICE MOBILE**

**NOTATION DES NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

Recommandation UIT-T E.123

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation E.123 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule II.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

**NOTATION DES NUMÉROS TÉLÉPHONIQUES
NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

1 Considérations générales

Les indications données ci-après s'appliquent spécifiquement à la présentation typographique des numéros téléphoniques nationaux et internationaux sur les en-têtes de lettres, les papiers d'affaires, les factures, etc. Il a été tenu compte de la présentation des numéros téléphoniques dans les annuaires actuellement en service. Une présentation typographique normalisée des numéros téléphoniques contribue à réduire les difficultés rencontrées par les usagers ainsi que les erreurs commises par ceux-ci¹⁾.

1.1 Le numéro international doit être imprimé en dessous du numéro national, les chiffres correspondants étant alignés l'un au-dessous de l'autre pour faciliter la compréhension de la composition du numéro international conformément aux exemples des § 1.3 et 1.4.

1.2 Les mots "National" et "International", écrits dans la langue appropriée, devraient être placés à la gauche des numéros national et international, et ces derniers devraient être séparés par une ligne horizontale.

1.3 Le symbole du téléphone donné dans la Recommandation E.121 ou le mot "Téléphone" devrait être placé à gauche (ou au-dessus) des numéros national et international (afin d'éviter toute confusion avec d'autres numéros figurant sur l'en-tête de lettre). Le + (plus) indique le préfixe international (voir le § 4.1).

<i>Exemple</i>	Téléphone	national	(0607) 123 4567
		international	+ 22 607 123 4567

(D'autres exemples sont donnés au § 6.)

1.4 Pour les pays faisant partie de la zone de numérotage 1 (Amérique du Nord), l'indicatif de pays est le 1, c'est-à-dire le même chiffre que pour le préfixe interurbain. La composition des numéros entre ces pays est la même que pour les communications interurbaines à l'intérieur desdits pays; on peut éviter de causer des difficultés aux abonnés en adoptant une autre présentation qui a été jugée préférable à l'intérieur des pays en question, tout en donnant satisfaction aux abonnés d'autres pays qui composent des numéros à destination de la zone 1. Cette méthode consiste à remplacer, dans la ligne du haut, le mot "National" par les mots "dans la zone Amer. N."

<i>Exemple</i>	Téléphone	dans la zone Amer. N.	(302) 123 4567
		international	+ 1 302 123 4567

1.5 S'il est souhaitable d'imprimer uniquement le numéro international, la présentation doit en être la suivante:

Téléphone international +22 607 123 4567

1.6 Pour indiquer un numéro interne d'un autocommutateur privé sans accès direct par composition du numéro, on inscrira le mot ou l'abréviation d'usage national pour "interne" tout de suite après les numéros de téléphone et sur la même ligne que le mot "téléphone", suivi du numéro interne.

<i>Exemple 1:</i>	Téléphone	dans la zone Amer. N.	(302) 123 4567	int. 876
		international	+ 1 302 123 4567	
<i>Exemple 2:</i>	Téléphone	international	+22 607 123 4567	int. 876

Ainsi le numéro interne est séparé des chiffres à composer et, par exemple, en en-tête de lettre, il suffit de l'écrire une seule fois.

1.7 Il est souvent nécessaire d'appeler l'attention de l'abonné sur la nécessité d'omettre le préfixe interurbain du pays étranger lorsqu'il compose un numéro en vue d'un appel international. C'est le cas lorsque le pays de destination écrit de manière conventionnelle ses numéros de téléphone en faisant apparaître le préfixe interurbain avec l'indicatif interurbain (entre parenthèses). Enoncer une règle compréhensible et précise sur ce point risque de s'avérer difficile: on trouvera une formule pouvant convenir dans le § 3.2 de la Recommandation E.122.

¹⁾ Il est également souhaitable que la présentation typographique dans les en-têtes de lettres, etc., d'autres renseignements relatifs aux numéros télex et aux adresses télégraphiques enregistrées, ainsi qu'aux numéros de codification postale, soit telle qu'elle ne soit la source d'aucune confusion dans l'interprétation des numéros téléphoniques y figurant.

1.8 Le bon ordonnancement des chiffres d'un numéro de téléphone est à conseiller pour des raisons de mémorisation et de présentation orale ou écrite.

2 Catégories de symboles

2.1 On distingue quatre catégories de symboles dans les numéros nationaux ou internationaux. Chaque symbole ne doit servir que pour une seule catégorie et, dans cette catégorie, il ne doit avoir qu'une seule signification.

2.2 Ces catégories sont les suivantes:

- symboles servant à la composition du numéro (en anglais: *diallable symbols*);
- symboles opératoires (en anglais: *procedural symbols*);
- symboles d'information (en anglais: *information symbols*);
- symboles d'espacement (en anglais: *spacing symbols*).

3 Symboles servant à la composition du numéro

Un *symbole servant à la composition du numéro* est un symbole qui figure à cet effet sur le cadran d'appel ou sur les boutons-poussoirs du clavier d'appel²⁾. Ces symboles peuvent être constitués de chiffres, de lettres ou d'autres signes. Quelques-unes des caractéristiques qu'il est souhaitable de prendre en considération pour le choix des symboles servant à la composition du numéro sont indiquées dans l'annexe A.

4 Symboles opératoires

Les *symboles opératoires* indiquent à l'utilisateur la façon de composer le numéro. Ces symboles ne doivent figurer ni sur le cadran ni sur les boutons-poussoirs des appareils, car ils ne doivent pas être utilisés dans la composition du numéro.

4.1 Symbole de préfixe international

Le *symbole indiquant le préfixe international* doit être le signe + (plus) précédant l'indicatif de pays dans le numéro international. Il sert à rappeler à l'utilisateur qu'il lui faut composer le préfixe international, qui diffère de pays à pays, ainsi qu'à identifier le numéro qui suit en tant que numéro téléphonique international.

4.2 Emploi de parenthèses

Le symbole () (parenthèses) doit être utilisé pour indiquer que les chiffres inclus dans ces parenthèses ne doivent pas toujours être composés.

Les parenthèses doivent encadrer:

- les chiffres du préfixe interurbain et de l'indicatif interurbain du numéro national³⁾,
- l'indicatif interurbain, lorsque le préfixe interurbain n'est pas d'usage universel dans le pays.

Cette présentation est destinée à rappeler à l'utilisateur qu'il ne doit jamais composer ces chiffres lorsqu'il se trouve dans la même zone de numérotage que l'abonné demandé.

Le symbole "parenthèses" ne doit pas être utilisé dans un numéro international.

4.3 Numéros groupés obtenus par recherche automatique

Lorsqu'un abonné a plusieurs numéros obtenus avec recherche automatique à partir du numéro principal, seul le numéro principal doit être imprimé, sans aucune indication de l'existence de plusieurs numéros. De cette façon, les abonnés ne sont pas tentés de composer d'autres numéros faisant partie du groupe, immédiatement après avoir constaté que le numéro principal est occupé; ce problème est particulièrement important dans les cas où seul le numéro principal déclenche la recherche automatique.

2) Des recommandations particulières relatives aux symboles à placer sur les boutons-poussoirs 11 à 16 des appareils téléphoniques à clavier sont contenues dans le § 3 de la Recommandation E.161.

3) On notera que certaines Administrations utilisent pour des raisons nationales, au lieu du symbole () (parenthèses), un – (tiret) entre l'indicatif interurbain et le numéro de l'abonné dans l'impression de leurs numéros nationaux.

4.4 Numéros groupés sans recherche automatique

Lorsqu'un abonné a plusieurs numéros qui ne font pas l'objet d'une recherche automatique, le symbole / (barre oblique) peut être utilisé pour séparer les divers numéros.

Exemple A: (0607) 123 4567 / 123 7272 / 627 1876
(0607) 123 4567 / 393 9844 / 564 1692
+ 22 607 123 4567 / 393 9844

Pour éviter toute confusion dans la composition du numéro dans l'exemple A, il est particulièrement important de laisser un espace de part et d'autre de chaque symbole / (barre oblique).

Lorsque l'on désire écrire de façon abrégée les numéros consécutifs d'un abonné, le premier numéro est écrit en entier, les chiffres différents étant seuls indiqués pour les autres numéros.

Exemple B: (0607) 123 4567 / 8 / 9

Pour éviter toute confusion dans la composition du numéro dans l'exemple B, il est particulièrement important de ne laisser *aucun* espace de part et d'autre de chaque symbole / (barre oblique).

De façon générale, l'utilisation du symbole / sert à indiquer un choix pour la composition du numéro. Il peut donc également être utilisé pour indiquer un choix entre indicatifs permettant, par exemple, d'obtenir soit une communication personnelle, soit une communication de poste à poste.

4.5 Appel d'un poste supplémentaire par sélection directe

Dans les numéros national et international, aucun symbole ne doit être utilisé pour indiquer que le numéro de l'abonné est un numéro de poste supplémentaire susceptible d'être obtenu par numérotage direct. Lorsque l'on désire indiquer qu'il existe une possibilité de composer directement le numéro d'un poste supplémentaire et faire connaître le code à utiliser pour l'accès automatique, c'est le format suivant qui doit être recommandé:

(0607) 123
(0607) 1 23 4...

Le nombre des points est égal à celui des chiffres dans le numéro du poste supplémentaire. L'espace entre les chiffres et les points doit être conforme aux normes nationales.

Sur les en-têtes de lettres, les abonnés peuvent faire figurer leurs numéros de postes supplémentaires à la place des points. La présentation du numéro du poste principal devrait être conforme à celle qui est recommandée au § 1.3.

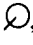
4.6 Symbole à utiliser pour indiquer l'existence d'une tonalité supplémentaire de numérotation⁴⁾

Certaines Administrations utilisent une ou plusieurs tonalités supplémentaires de numérotation comme éléments de procédure, après accès au réseau public du demandeur. Lorsqu'un symbole est nécessaire pour indiquer l'existence d'une tonalité supplémentaire de numérotation, ce symbole doit être la représentation graphique d'une période complète d'une onde sinusoïdale, ou une représentation très voisine de celle-ci. Il doit être placé à l'endroit du numéro où la tonalité devrait se faire entendre, précédé et suivi d'un espace pour éviter toute confusion avec un trait d'union utilisé comme symbole d'espacement (voir le § 6.1). Il signifie que l'utilisateur doit attendre la tonalité supplémentaire de numérotation.

Exemple: { Caractère manuscrit: ~
Caractère dactylographié «tilde»: ~



⁴⁾ Dans de nombreux pays, on utilise un caractère typographique horizontal (-), par exemple, un trait d'union en Amérique du Nord ou un tiret dans certains pays européens, comme caractère d'espacement dans la présentation des numéros de téléphone nationaux. Cet élément ne peut donc servir à désigner une tonalité supplémentaire de numérotation. Certaines Administrations, par exemple, celle des Pays-Bas, utilisent d'autre part le tiret pour indiquer une tonalité supplémentaire de numérotation et prévoient de le faire encore pendant un certain temps.

5 Symboles d'information

Un symbole d'information est un symbole associé au numéro de l'abonné et décrivant des caractéristiques spéciales du service téléphonique fourni à cet abonné; par exemple, le symbole , lorsqu'il est utilisé, indique que l'appareil téléphonique de l'abonné est pourvu d'un dispositif de réponse et d'enregistrement [se référer aux § 1 a) et 1 b) de la Recommandation E.117].

5.1 Les symboles d'information n'ont pas à être composés et ne doivent par conséquent pas figurer sur le cadran ou les boutons-poussoirs des appareils; ils ne peuvent pas non plus servir de symboles opératoires pour renseigner l'abonné sur la façon de composer le numéro.

5.2 Les symboles d'information doivent être associés au mot "Téléphone". Pour éviter toute confusion lors de la composition du numéro, ils ne doivent figurer ni comme préfixes ni comme suffixes du numéro de téléphone.

Exemple: Téléphone (0607) 123 4567 ou Téléphone 
 (0607) 123 4567

Voir aussi l'exemple ci-dessous.⁵⁾

6 Symboles d'espacement

Les symboles d'espacement sont utilisés uniquement pour séparer les unes des autres les différentes parties d'un numéro téléphonique. Ils ne peuvent servir ni à composer le numéro, ni à indiquer un mode opératoire, ni à informer l'utilisateur.

6.1 Le groupement des chiffres dans un numéro téléphonique⁵⁾ doit être effectué à l'aide d'espaces⁶⁾, à moins qu'un symbole explicite admis (un tiret, par exemple) ne soit nécessaire pour indiquer un mode opératoire. Seuls des espaces doivent être utilisés dans un numéro international.

6.2 Dans un numéro international, l'espace doit se trouver entre l'indicatif de pays et l'indicatif interurbain, et entre l'indicatif interurbain et le numéro de l'abonné.

6.3 La plus grande séparation entre chiffres d'un numéro de téléphone – national ou international – devrait se trouver entre l'indicatif interurbain et le numéro de l'abonné. Cette séparation devrait donc toujours être plus grande que toute autre séparation à l'intérieur du numéro. Cette exigence est automatiquement remplie dans la notation recommandée illustrée par les exemples.⁵⁾



7 Notation des numéros de télécopie

Le format imprimé des numéros de télécopie devrait être conforme aux conventions adoptées pour les numéros téléphoniques, exception faite de ce que les numéros de télécopie devraient être clairement qualifiés par impression des majuscules FAX sur la gauche du numéro, comme le montre l'exemple suivant:

FAX	National	(06) 65 43 21
	International	+49 6 65 43 21

La forme recommandée pour le symbole imprimé de télécopie (FAX) est spécifiée dans la Recommandation E.121.

⁵⁾ Quelques modes de groupement très utilisés sont les suivants:

	national	(0211) 5432
	international	+39 211 5432
 Téléphone	national	(071) 78 901
	international	+41 71 78 901
Téléphone	national	(06) 65 43 21
	international	+49 6 65 43 21

⁶⁾ Il se peut que les Administrations utilisant dans leur pays les points (symbole ·) et les tirets (symbole –) comme séparateurs aient besoin d'un délai assez long pour mesurer les conséquences de la cessation de leur utilisation.

ANNEXE A

(à la Recommandation E.123)

Propriétés souhaitables pour les symboles de composition du numéro

La présente annexe énumère, pour ce qui concerne les symboles servant à la composition du numéro, certaines propriétés dont le CCITT devrait tenir compte lors de la normalisation de nouveaux symboles. S'il existe un grand nombre de conditions que ces symboles devraient remplir, celles figurant dans la liste ci-après semblent particulièrement appropriées. Cependant, leur importance relative n'a pas été évaluée et l'on reconnaît qu'il peut ne pas être toujours possible de satisfaire toutes ces conditions lors d'un choix de symboles servant à la composition du numéro.

Chaque symbole devrait:

A.1 Etre distinct de tout autre symbole servant à la composition du numéro

Dans l'acception considérée ici, le mot "distinct" signifie dissemblance par rapport à tous autres symboles (comparaison du point de vue visuel ou auditif). Cette dissemblance devrait se traduire par une faible probabilité de confusion avec d'autres symboles dans des conditions de perceptibilité affaiblie.

A.1.1 Les symboles devraient être distincts quant à leur représentation graphique aussi bien sous forme dactylographique que manuscrite ou imprimée, compte tenu des variations que peut comporter chacune d'entre elles.

A.1.2 Le nom de ces symboles devrait être d'une audition ne prêtant pas à confusion, au moins dans les langues officielles de l'UIT.

A.2 Avoir un nom très largement connu

Le nom du symbole devrait être connu aussi largement que possible et avoir une signification constante dans des couches de population aussi étendues que possible.

A.3 Pouvoir être facilement reproduit

Le symbole doit pouvoir être écrit facilement tant à la main qu'à la machine.

A.4 Respecter la compatibilité ISO-CCITT

Le symbole devrait être l'un de ceux donnés comme élément de l'Alphabet n° 5 du CCITT et du Code normalisé de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) pour l'échange d'informations.

A.5 Avoir un caractère unique

Le symbole ne doit pas être constitué de plusieurs symboles ayant chacun son individualité propre, ni exiger plus d'une action sur un bouton-poussoir ou sur la touche d'un clavier pour être produit.

A.6 Ne pas avoir de signification intrinsèque

Le symbole ne devrait pas avoir déjà une signification intrinsèque résultant d'une autre utilisation spécialisée.

A.7 Etre reconnu sans hésitation comme symbole de composition du numéro

Le symbole ne doit pas être l'un de ceux que l'on utilise comme symbole opératoire ou comme symbole d'information.